

Demande d'un agrément technique

Remarque: les présentes dispositions proviennent du document de l'UBAtc A/G-1 daté du 01-08-2002. Lors de sa fondation, l'UBAtc asbl, au cours de la première réunion du Conseil d'administration du 28 octobre 2009 a confirmé que le règlement relatif aux agréments techniques qui était valable jusqu'au 31 octobre 2009, restait intégralement d'application jusqu'à ce que les organes compétents de l'UBAtc asbl approuvent un nouveau règlement pour les agréments et la certification. Le document ci-dessous a été intégralement repris, avec les adaptations adéquates propres à la structure de l'UBAtc asbl.

Je soussigné (nom, prénom, adresse)

.....

- agissant en son nom propre¹
- représentant la société (nom, adresse)

.....

demande a l'UBAtc suivant les conditions définies par le "Règlement général relatif à la délivrance d'agréments techniques", dont il a pris connaissance et qu'il déclare accepter,

- l'agrément¹
- l'extension de l'agrément¹ n° délivré le; extension avec/comme
- le renouvellement/prolongation de l'agrément¹ n°..... délivré le
- la confirmation de l'agrément¹ n° délivré le par (nom de l'Institut membre de l'UEAtc)

.....

du produit portant la dénomination commerciale :

.....
 pour le domaine d'emploi ci-après :

Cette dénomination sera strictement réservée au produit tel qu'il sera éventuellement agréé.

¹ Biffer les mentions inutiles

Il déclare que lui-même / la firme précitée¹

- en a la propriété industrielle;
- en assure la fabrication dans les centres de fabrication mentionnés en annexe;
- le fait fabriquer par des entreprises sous licence soumises à son contrôle et nommément désignées dans la liste ci-jointe;
- en assure le placement;
- le fait mettre en oeuvre par des entreprises sous licence, soumises à son contrôle et nommément désignées dans la liste ci-jointe;
- se limite à l'apport du produit sur le marché¹.

Il s'engage à imposer à ces fabricants, entreprises ou licenciés ainsi qu'à toute firme à laquelle il autorise l'usage de son agrément le respect des conditions de fabrication et/ou mise en oeuvre qui figurent dans l'agrément.

* * *

Il envisage de demander à court terme la confirmation dans le(s) pays suivant(s) - membre(s) de l'Union Européenne pour l'agrément technique dans la construction (UEAtc).

.....
.....
Il autorise l'UBAtc à collaborer le cas échéant avec les organismes d'agrément étrangers concernés par le même produit.

Il confirme, à l'appui de sa demande, le dépôt d'un dossier conforme aux articles 1 et 2 du "Règlement général relatif à la délivrance d'agrément techniques", qu'il s'engage à compléter si nécessaire, à la demande du rapporteur, avec tous les renseignements et pièces expérimentales justificatives possibles pour permettre un jugement technique satisfaisant au sujet de la fabrication, et de la mise en oeuvre ainsi qu'au sujet des caractéristiques et des propriétés pratiques². Il autorise les laboratoires qui ont exécutés les essais dont les procès-verbaux sont joints au dossier à fournir toute information complémentaire à leur sujet lors de l'instruction du dossier.

* * *

² Un dossier technique de base, suivant la note en annexe, doit être joint en triple exemplaire à la demande.

Il désigne Monsieur (nom, prénom, fonction, adresse, téléphone)

.....
.....
.....
pour le représenter pour toute question relative à l'instruction de cette demande.

* * *

Il déclare accepter pour une somme forfaitaire pour les frais matériels d'agrément. (modalités de paiement : voir art. 7 du Règlement général et la note R4 "Frais d'agrément"). Ce montant sera fixé lors de la déclaration de recevabilité de la demande.

Il déclare également accepter les frais de la certification (conformément à la note R4 "Frais d'agrément) prévus secteur par secteur dans le cadre de l'agrément et qui lui seront facturés conformément aux documents spécifiques "Convention d'agrément avec certification".

Il déclare accepter en plus que les frais de publication de l'agrément lui seront facturés conformément à la note R4 "Frais d'agrément" valable au moment de cette impression.

Les factures sont à adresser à .:

.....
Firme :

.....
Adresse :

.....
.....

N° d'identification à la TVA :

Fait à, le

(signature)

(la signature doit être précédée de la mention "Lu et approuvé")³

³ La demande en un seul exemplaire, est à envoyer à l'**Union belge pour l'Agrément technique de la construction asbl**, c/o CSTC, Rue du Lombard 42, B-1000 Bruxelles, att. Du secrétariat administratif ou par courriel, à l'adresse info@ubatc.be.